



COMPTE-RENDU DU 13 mai 2019

QUESTIONS EXPRIMEES EN FIN DE SECOND TRIMESTRE

En fin de second trimestre, nous avons souhaité recueillir vos questions et/ou préoccupations concernant la classe de votre enfant, son environnement, sa vie au lycée.

Monsieur FLECHER, Proviseur, a accepté de répondre aux différentes questions posées.

La FCPE le remercie pour le temps accordé et sa disponibilité.

1- Lettres de motivation et entretiens individuels pour les élèves de Terminales

Une lettre de motivation doit être rédigée pour chaque vœu exprimé sur Parcoursup. S'ajoutent les entretiens individuels auxquels sont convoqués les élèves en vue des admissions dans certaines écoles, ce qui génère du stress et de l'anxiété pour beaucoup d'entre eux.

A ce jour, aucun accompagnement n'a été mis en place, excepté une aide par le CIO, dans la rédaction des lettres de motivation ; aide limitée à un nombre de places très restreint.

A compter de l'année prochaine, les élèves de Terminales pourront bénéficier d'un accompagnement avec notamment pour objectif de travailler sur l'éloquence et ainsi se préparer aux entretiens.

2- CDI et salles de permanence

Suite à la diffusion du courrier émis par le personnel du CDI sur la fonction du lieu et son accès, de nombreuses remarques nous sont parvenues concernant les salles de permanence jugées peu accueillantes et dans lesquelles, travailler en groupe est impossible.

Une réflexion est engagée sur un projet d'aménagement de la salle de permanence située au rez-de-chaussée. Projet qui rendrait la salle plus attrayante et permettrait le travail en groupe.



3- Pourquoi une seule série de BACS blancs ?

L'organisation des Bacs blancs, qui s'étale sur une semaine, monopolise beaucoup de professeurs. Cela représente beaucoup d'heures d'enseignement perdues pour l'ensemble des élèves.

C'est pourquoi une seule série de bacs blancs est organisée au lycée Louis ARMAND. A noter que l'année prochaine (2019-2020), les classes de Terminales seront les dernières à passer des bacs blancs. Conséquence de la réforme du bac qui implique des contrôles continus tirés d'une base de données nationale.

Lors d'une réunion avec l'Inspection Académique, l'explication suivante nous a été fournie sur ces contrôles continus.

Les épreuves communes seront obligatoirement tirées d'une banque nationale pour adapter le sujet à la progression de l'enseignement dans chaque matière et pour une équité sur l'ensemble des élèves au niveau national. De même, les modalités de correction ne seront pas laissées à l'appréciation des enseignants mais définies et harmonisées au niveau national.

4- Pourquoi les internes sportifs ne disposent-ils pas d'une salle pour déposer leurs affaires pendant la journée ?

Une salle non surveillée située dans le bâtiment C est à disposition de tous les élèves qui souhaitent déposer leurs affaires et ainsi se décharger pendant la journée.

5- Nombre insuffisant d'ordinateurs pour les internes

Question soumise au conseil d'administration du 9 avril 2019.

Monsieur GUY a répondu qu'il n'y avait pas de souci d'utilisation des ordinateurs à disposition des internes. Un système de réservation de poste a été testé l'année dernière puis abandonné. Tous les postes informatiques ne sont pas occupés en permanence. Par contre, des dégradations de matériel ont été signalées notamment sur les souris.

6- Attente au self

Le self atteint son seuil de saturation dû à l'augmentation du nombre d'élèves et une infrastructure restée inchangée depuis plusieurs années.

Les files d'attente sont effectivement très longues certains jours.



La Direction en a pleinement conscience. Dès la rentrée prochaine, des mesures vont être mises en place pour palier à ce problème en harmonisant les emplois du temps et réguler ainsi le taux d'affluence au self à chaque service.

Cordialement,

Agnès DAUMARD

Secrétaire FCPE Lycée Louis ARMAND